



**DIMANCHE 20  
SEPTEMBRE 2020**

# 33<sup>e</sup> TOUR DE RHUYS

**12h45**

ARZON

**16h30**

SARZEAU

**13h15**

COURSE D'ATTENTE  
PASS' CYCLISME

**FINALE DE LA COUPE DE FRANCE  
DES CLUBS DE NATIONALE 2**



**GUIDE DE ROUTE**

# SOMMAIRE



Le mot du Président	page 3
L'histoire de l'épreuve	page 4
L'édition 2019	page 5
Le plan du parcours	page 8
Le plan du départ	page 9
Le plan du circuit d'arrivée	page 11
Les plans du site d'arrivée	page 12
L'itinéraire horaire	page 14
Profil de l'étape	page 15
L'organisation	page 16
L'organigramme	page 17
Les permanences	page 18
Les points particuliers	page 19
Sécurité et recommandations	page 20
Le règlement	page 21
Les équipes engagées	page 23
Le palmarès de l'épreuve	page 24
L'environnement	page 25
Les partenaires	page 26



Jérôme LAPPARTIENT

La 33ème édition du Tour de Rhuy's cycliste offre en cette année si particulière l'opportunité aux coureurs et passionnés de retrouver, enfin, une classique Bretonne historique après des mois de privation. Accueillir à cette occasion la finale de la Coupe de France des clubs de nationale 2, un label délivré par la Fédération Française de Cyclisme, est un véritable plaisir pour l'organisation que je préside. Notre épreuve réunit ainsi une partie de l'élite amateur.

Le beau spectacle sportif sur les routes de la presqu'île de Rhuy's valorise le cyclisme et notre territoire exceptionnel, et cet événement permet de partager des moments d'émotion qui nous ont beaucoup manqués pendant des mois.

Ce dimanche 20 septembre, le peloton multicolore s'étirera entre le sublime golfe du Morbihan et l'océan Atlantique, deux richesses du sud Morbihan. Nous sommes fiers de pouvoir proposer un parcours unique et de perpétuer l'organisation d'une course de haut niveau dans ce contexte.

Briller ici et inscrire son nom au palmarès n'est jamais facile. Le profil et l'allure très rapide pendant près de quatre heures, avec le circuit final « casse-patte » de Sarzeau choisi en 2020, favorisent le potentiel physique de routier-sprinteur, mais pas seulement. L'absence de longues bosses et/ou à fort pourcentage n'exclut pas d'autres difficultés et pièges propres à la course cycliste. L'engagement et la concentration doivent être permanents. On ne gagne jamais le Tour de Rhuy's par hasard !

Je remercie vivement les communes de Arzon et Sarzeau qui accueillent le départ et l'arrivée, les collectivités territoriales, nos fidèles partenaires privés et bien entendu les très nombreux bénévoles mobilisés qui permettent d'assurer la longévité du Tour de Rhuy's, dont l'attractivité auprès des équipes, des acteurs locaux et du grand public perdure depuis 1987.

Et j'ai une pensée toute particulière pour l'un de mes prédécesseurs, Jean-Claude Volant, récemment disparu, qui a beaucoup œuvré pour le Tour de Rhuy's dans les années 90.

Jérôme LAPPARTIENT

Président du Vélo Sport de Rhuy's et de l'organisation

# L'HISTORIQUE DE L'ÉPREUVE



Le Tour de Rhuys cycliste est né en 1987 à l'initiative de Joseph Lappartient, alors président du Vélo Sport de Rhuys, et de son équipe. L'épreuve, annulée en 1990, a été relancée par la volonté de Jean-Claude Volant en 1991, récemment décédé.

Disputé depuis toujours en septembre, le Tour de Rhuys va acquérir un caractère intercommunal en 1998 lorsque David Lappartient, nouveau et jeune président du Vélo Sport de Rhuys, proposa départ et arrivée alternativement entre toutes les communes de la Presqu'île de Rhuys. Cette vocation intercommunale permet aujourd'hui de mobiliser les communes et comités des fêtes, d'animations et de quartiers pour assurer avant tout la meilleure sécurité possible pour les coureurs et les suiveurs.

Côté sportif, la course est ouverte depuis ses débuts aux meilleurs amateurs du grand Ouest et met en valeur l'ensemble de la magnifique Presqu'île de Rhuys, entre l'inégalable golfe du Morbihan et l'océan Atlantique. Toujours disputée à vive allure, preuve en est le record de la moyenne de 45,513 km/h réalisée par Luc Tellier, vainqueur en 2014 sur la finale des clubs de DN2, le Tour de Rhuys justifie chaque année son titre officiel de « Course la plus rapide de l'Ouest ».

Riche de son passé, le Tour de Rhuys constitue désormais une classique référence de fin de saison dans le calendrier Breton. Il accueille pour la seconde fois la finale de la Coupe de France des clubs de nationale 2 FFC, assurant un plateau fourni et de grande qualité.

Plusieurs lauréats évoluent aujourd'hui chez les professionnels, nous aimons le rappeler : Julien Simon (2007, Le Hézo), Angélo Tulik (2011, Arzon), Maxime Cam (2013, Saint-Armel), Thibault Ferasse (2015, Saint-Gildas-de-Rhuys), Justin Mottier (2016, Le Tour du Parc), Marlon Gaillard (2019, Saint-Gildas-de-Rhuys). A noter aussi que le plus jeune coureur du Tour de France 2020, Maxime Chevalier, a terminé 7ème à Sarzeau en 2018.

Le Tour de Rhuys est très ancré localement et bénéficie ainsi du soutien de partenaires fidèles et solides : Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, le département du Morbihan, la région Bretagne, plusieurs sociétés privées actives sur le territoire et il touche finalement un large public, attaché à ce trentenaire fringant et souhaitant vivre de beaux moments de sport.

Aujourd'hui dans la quatrième décennie de son histoire, sous la présidence de Jérôme Lappartient depuis 2008, le Tour de Rhuys reste une belle épreuve cycliste et un évènement sportif majeur de l'année en Presqu'île de Rhuys, les deux objectifs fixés d'emblée par ses créateurs.

L'héritage a été préservé !

## ARZON - SAINT GILDAS DE RHUYS



### LE VAINQUEUR

GAILLARD Marlon - VENDEE U PAYS DE LA LOIRE  
144 Km en 3 h 13 min 23 sec  
**MOYENNE = 44,45 Km/h**



1 - GAILLARD Marlon (VENDEE U - PAYS DE LA LOIRE)

2 - DANES Léo (UC NANTES ATLANTIQUE)

3 - JEANNES Matthieu (HENNEBONT CYCLISME)



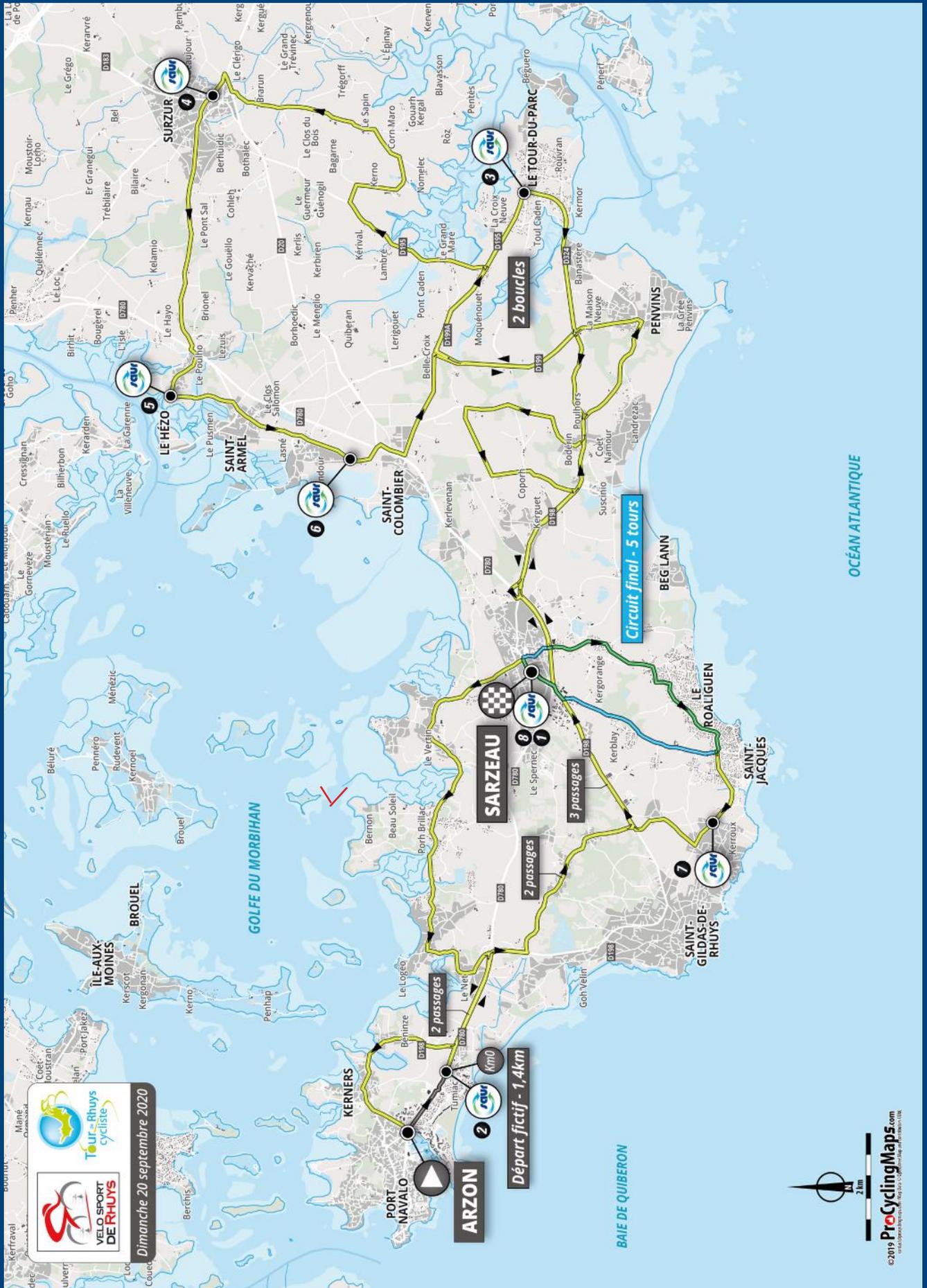
LE CYCLISME DE HAUT NIVEAU  
DANS UN CADRE EXCEPTIONNEL



# LE 33ème TOUR DE RHUYS



# PLAN DU PARCOURS



## ARZON - PORT DU CROUESTY

- Rassemblement de départ : Port du Croesty (Place des Huniers / Maison du Port)
- Présentation des équipes de 11h45 à 12h35
- Appel des coureurs à 12h30
- Départ fictif à 12h45 – Place des Huniers / côté ouest de la Maison du Port
- Parcours neutralisé de 1,400 km
- Départ réel à 12h48 après le giratoire de Kerjouanno, juste avant la Butte de César sur la RD780



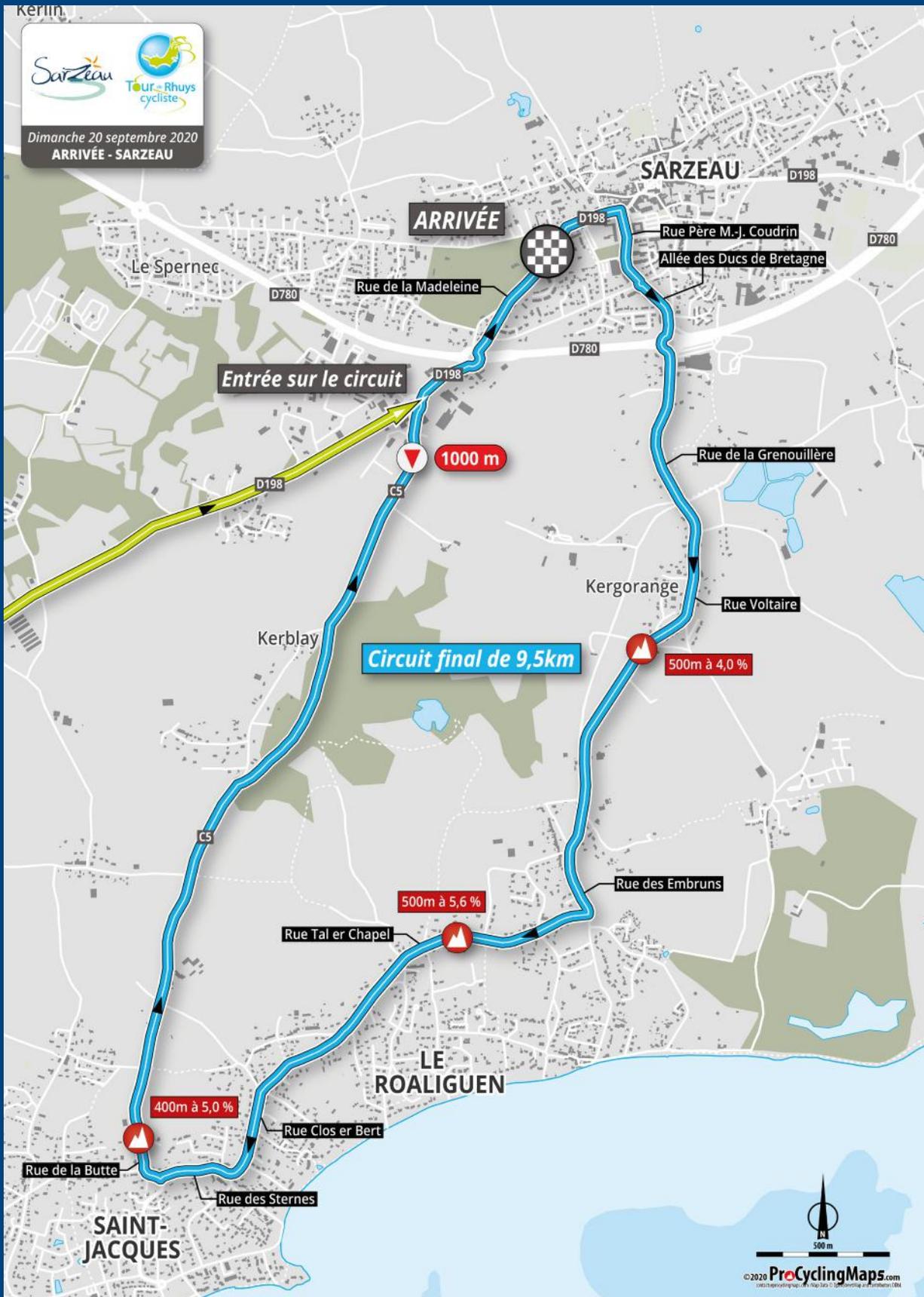


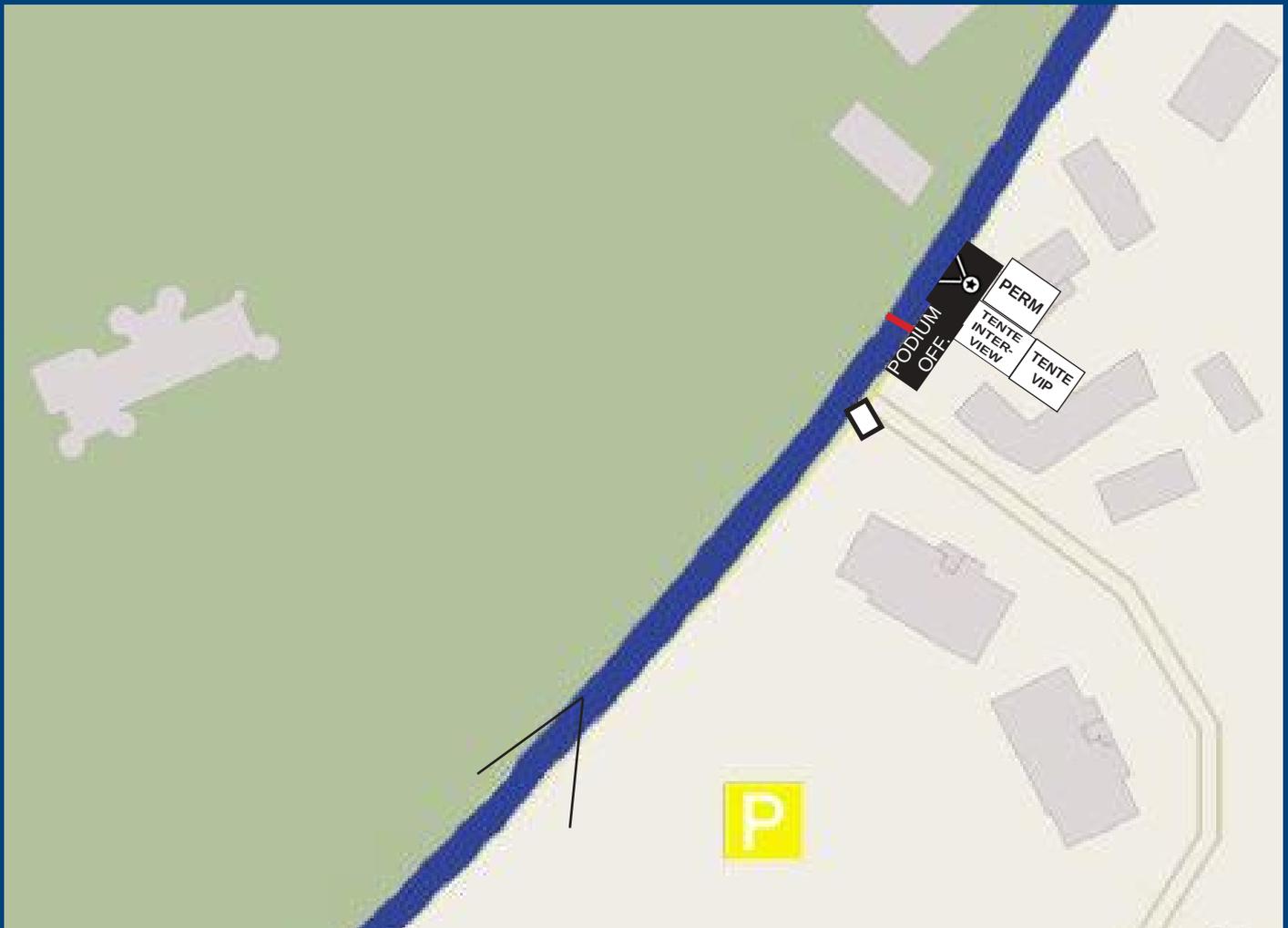
- |                   |                        |                   |                               |  |               |
|-------------------|------------------------|-------------------|-------------------------------|--|---------------|
| <b>P</b> (Red)    | Parking équipes        | <b>P</b> (Yellow) | Parking voitures avant course |  | Départ fictif |
| <b>P</b> (Green)  | Parking arrière course |                   | Podium de présentation        |  | Circuit       |
| <b>P</b> (Orange) | Parking motos course   |                   | Arche                         |  | Entrée        |
| <b>P</b> (Blue)   | Parking public         |                   | Zone barriérée                |  |               |

**PERMANENCE - REUNION DIRECTEURS SPORTIFS - ACCUEIL**  
Maison du port - Arzon

**PODIUM**  
Présentation des équipes

# Sarzeau CIRCUIT D'ARRIVEE (5 tours)





Podium protocolaire



Podium des officiels



Parking officiel



Circuit final



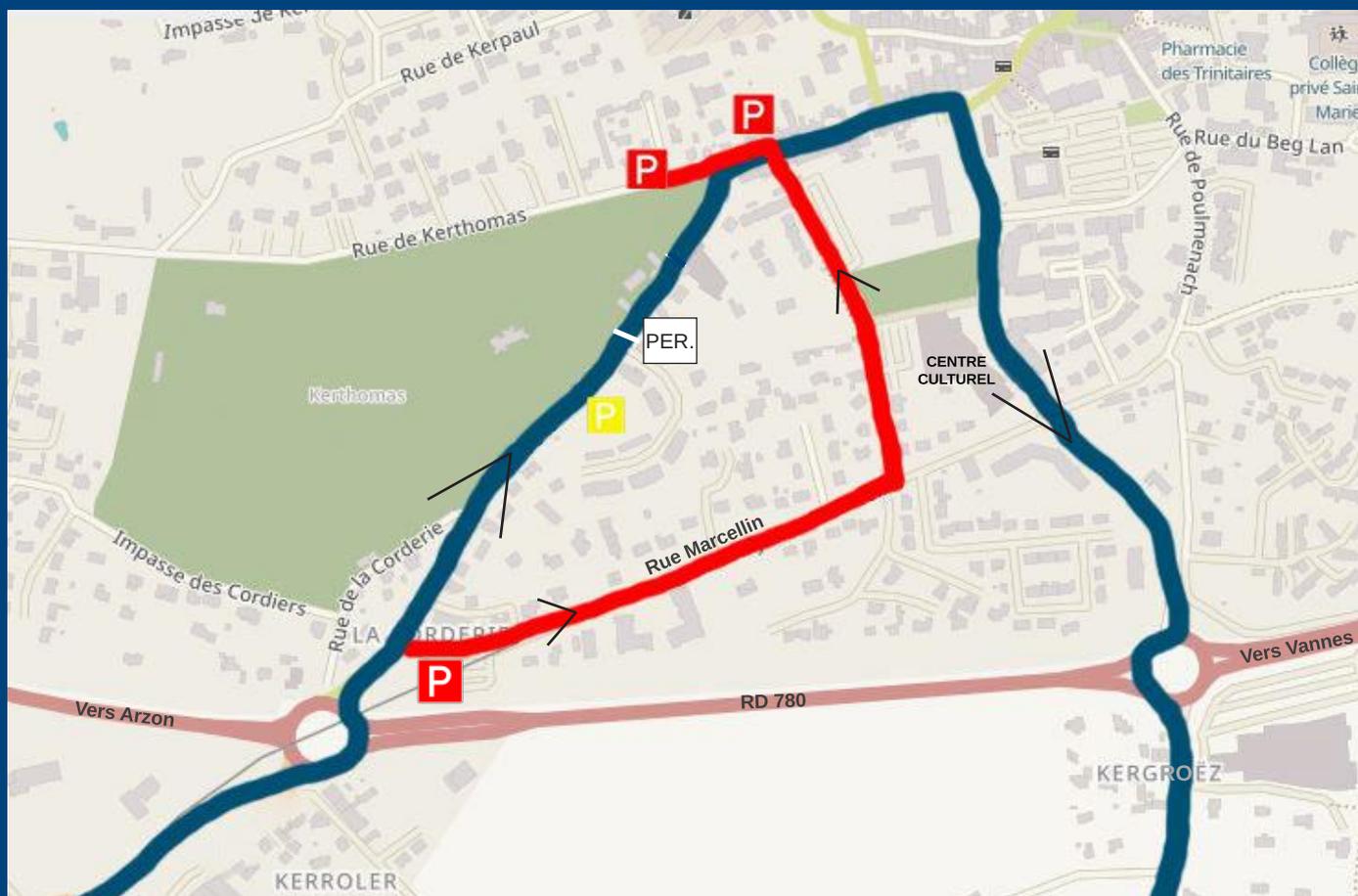
Permanence, salle de presse,  
contrôle antidopage



Ecran géant

## ARRIVEE - SARZEAU

- 1er passage sur la ligne vers 13H02
- Entrée sur le circuit final entre 15H25 et 15H29
- Début du 1er tour entre 15H26 et 15H30
- 5 tours de circuit de 9,500 Km = 47,500 Km
- Arrivée rue de la Madeleine entre 16H29 et 16H34



- |  |                  |  |                               |
|--|------------------|--|-------------------------------|
|  | Parking équipes  |  | Circuit final                 |
|  | Parking officiel |  | Déviation directeurs sportifs |
|  | Permanence       |  |                               |

## ARRIVEE - RUE DE LA MADELEINE - Largeur de la chaussée 5,30m

Passage sur la ligne interdit pour les voitures des directeurs sportifs au moment de l'arrivée. Prendre la dérivation (Avenue Marcellin), puis à gauche sur Chemin de Toulpichon.

Attention aux coureurs lors de la remontée rue du Général de Gaulle pour accéder aux parkings.

# ITINERAIRE HORAIRE



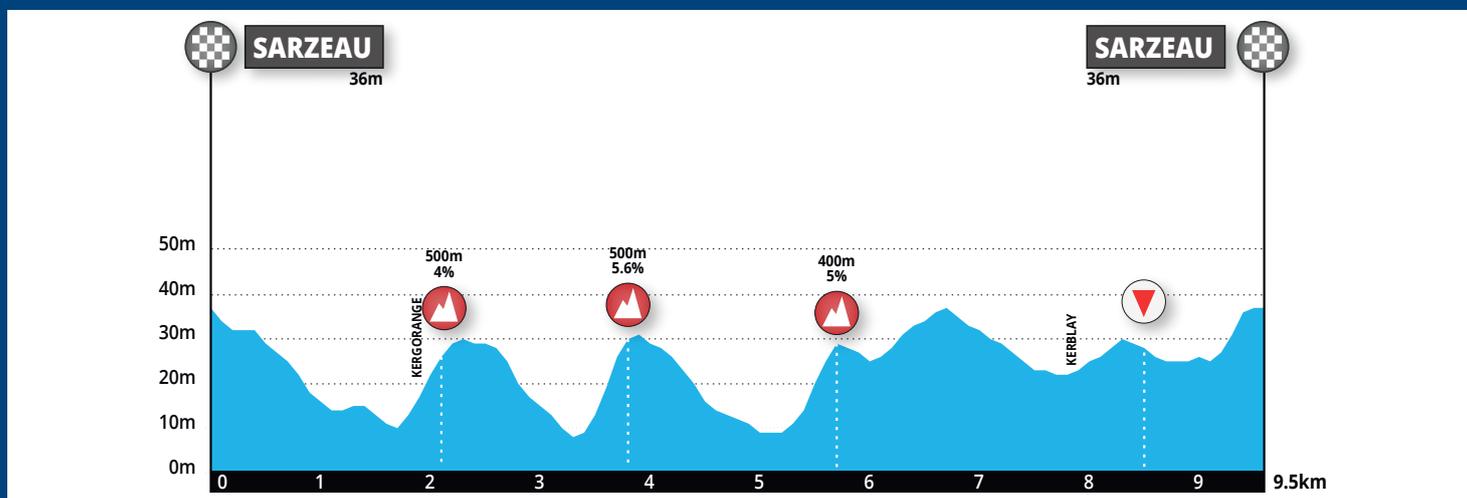
KILOMETRES		ITINERAIRE	HORAIRE	
A PARCOURIR	PARCOURUS		45 Km/h	44 Km/h
166,0	0	<b>DEPART FICTIF - PLACE DES HUINIERS - MAISON DU PORT DU CROUESTY</b> <b>DEPART REEL LANCE - D.780 juste avant la Butte de César</b>	12H45 12H48	12H45 12H48
163,0	2,4	<u>Giratoire du Net sur D.780</u>	2ème sortie D.198	12H51 12H51
162,9	3,1	Près La Saline	A gauche V.C.	12H52 12H52
160,2	5,8	Gouézan	Tout droit	12H56 12H56
159,3	6,7	<u>Carrefour îlots directionnels sur D.198</u>	A gauche D.198	12H57 12H57
156,3	9,7	<u>Giratoire de Kerollaire sur D.780</u>	2ème sortie	13H01 13H01
155,8	10,2	<b>SARZEAU - Ligne d'arrivée</b>	Tout droit <b>Sprint SAUR</b>	<b>13H02</b> <b>13H02</b>
155,5	10,5	SARZEAU (Rue Gal de Gaulle - Rue de Kervillard)	A gauche V.C.	13H02 13H02
150,6	15,4	Brillac	Tout droit	13H09 13H09
148,3	17,7	Le Logeo (petit giratoire)	A gauche	13H12 13H12
147,1	18,9	Le Net	A gauche V.C.	13H13 13H14
146,6	19,4	<u>Giratoire du Net sur D.780</u>	1ère sortie D.780	13H14 13H15
144,7	21,3	Carrefour D.780 - D.198	A droite D.198	13H16 13H17
143,7	22,3	Béninze	Tout droit	13H18 13H19
142,2	23,8	Kerners	Gauche/Droite	13H20 13H21
141,8	24,2	Carrefour D.198 - Rue du Redo	A gauche V.C.	13H20 13H21
141,0	25,0	<u>Giratoire du Crouesty sur D.780</u>	5ème sortie D.780	13H21 13H22
140,0	26,0	<u>Giratoire de Kerjouanno sur D.780</u>	2ème sortie	13H23 13H24
139,7	26,3	<b>ARZON - à hauteur du KM 0</b>	Tout droit <b>Sprint SAUR</b>	<b>13H23</b> <b>13H24</b>
137,3	28,7	<u>Giratoire du Net sur D.780</u>	2ème sortie D.198	13H26 13H27
136,6	29,4	Près La Saline	A gauche V.C.	13H27 13H28
133,0	33,0	<u>Carrefour îlots directionnels sur D.198</u>	A gauche D.198	13H32 13H33
130,2	35,8	Giratoire P.A. de Kerollaire Sud et Nord	3ème sortie	13H36 13H37
130,0	36,0	<u>Giratoire de Kerollaire sur D.780</u>	1ère sortie D.780	13H36 13H37
129,2	36,8	<u>Giratoire de Kergroës sur D.780</u>	2ème sortie	13H37 13H38
128,0	38,0	Kerblanquette	A droite D.198	13H39 13H40
126,6	39,4	Kerguet	Tout droit	13H41 13H42
122,0	44,0	Penvins	A gauche D.199	13H47 13H48
120,7	45,3	<u>Giratoire des 4 chemins sur D.199 - 1er passage</u>	2ème sortie	13H48 13H50
177,7	48,3	Belle-Croix - 1er passage	A droite D.199a	13H52 13H54
155,7	50,3	Balanfournis - 1er passage (début 1ère boucle)	Tout droit D.195	13H55 13H57
114,2	51,8	LE TOUR DU PARC - Giratoire Bois de la Salle	1ère sortie D.324 <b>Sprint SAUR</b>	<b>13H57</b> <b>13H59</b>
113,1	52,9	Pont de Banastère - 1er passage	Tout droit	13H58 14H00
111,0	55,0	<u>Giratoire des 4 chemins sur D.199 - 2ème passage</u>	1ère sortie D.199	14H01 14H03
101,3	64,7	<u>Giratoire des 4 chemins sur D.199 - 3ème passage</u>	1ère sortie D.199	14H14 14H16
98,3	67,7	Belle-Croix - 3ème passage	A droite D.199a	14H18 14H20
96,3	69,7	<b>Balanfournis - 3ème passage (fin 2ème boucle)</b>	A gauche D.195	<b>14H21</b> <b>14H23</b>
91,6	74,4	Près Sainte-Anne Grapon	A gauche V.C.	14H27 14H29
88,2	77,8	<b>SURZUR (Giratoire sur D.20)</b>	1ère sortie D.20	<b>14H32</b> <b>14H34</b>
87,9	78,1	Carrefour D.20 - Rue St Symphorien	A gauche V.C.	14H32 14H34
87,2	78,8	<b>SURZUR (Carrefour sur D.183)</b>	Tout droit <b>Sprint SAUR</b>	14H33 14H35
82,1	83,9	<u>Giratoire de La Croix de Kermarch sur D.780</u>	2ème sortie V.C.	14H40 14H42
80,9	85,1	<b>LE HEZO (Mairie)</b>	A g. - D.310 <b>Sprint SAUR</b>	<b>14H41</b> <b>14H44</b>
79,2	86,8	<b>SAINT-ARMEL (Bourg)</b>	Tout droit V.C.	14H43 14H46
77,6	88,4	<b>SAINT-ARMEL - Après Le Vandour</b>	Tout droit <b>Sprint SAUR</b>	<b>14H46</b> <b>14H49</b>
77,0	89,0	Entrée St Colombier - Petit giratoire	2ème sortie	14H46 14H49
76,7	89,3	<u>Giratoire de Saint-Colombier sur D.780</u>	2ème sortie V.C.	14H47 14H50
76,1	89,9	Petit giratoire près Kerentré	A gauche	14H48 14H51
74,0	92,0	Belle-Croix	A droite	14H51 14H54
71,0	95,0	<u>Giratoire des 4 chemins sur D.199</u>	A droite V.C.	14H55 14H58
69,3	96,7	Le Poulhors - Petit giratoire du D.198	A droite D.198	14H57 15H00
68,9	97,1	Carrefour route de Bodérin	A droite V.C.	14H57 15H00
67,7	98,3	Déchéterie de la Lande du Matz	Tout droit	14H59 15H02
66,3	99,7	Carrefour route de Bodérin - route de Bois d'Anic	A gauche V.C.	15H01 15H04
64,9	101,1	Carrefour route de Bois d'Anic - route de Kerhouët	A gauche V.C.4	15H03 15H06
63,3	102,7	Carrefour route de Suscinio - D.198	A droite D.198	15H05 15H08
62,3	103,7	Kerguet	Tout droit	15H06 15H09
60,9	105,1	Kerblanquette - passage sous D.780	A droite	15H08 15H11
60,5	105,5	Petit giratoire Kerblanquette (près caserne pompiers)	3ème sortie D.780	15H09 15H12
59,2	106,8	<u>Giratoire de Kergroës sur D.780</u>	3ème sortie V.C.	15H10 15H14
57,9	108,1	Côte de Kergorange	Tout droit	15H12 15H16
56,4	109,6	Côte de Trévenaste	Tout droit	15H14 15H18
54,7	111,3	Côte de La Grée Saint-Jacques	Tout droit	15H16 15H20
53,1	112,9	<b>Côte du Cossai (SAINT-GILDAS-DE-RHUY)</b>	Tout droit <b>Sprint SAUR</b>	<b>15H18</b> <b>15H22</b>
52,5	113,5	Kernolivès	A droite V.C.	15H19 15H23
51,1	114,9	<u>Carrefour îlots directionnels sur D.198</u>	1ère sortie D.198	15H21 15H25
48,3	117,7	Giratoire P.A. Kerollaire Sud - <b>Entrée circuit final</b>	3ème sortie	<b>15H25</b> <b>15H29</b>
48,0	118,0	<u>Giratoire de Kerollaire D.198 - D.780</u>	2ème sortie	15H25 15H29
47,5	118,5	<b>SARZEAU - Ligne d'arrivée - Début 1er tour</b>	<b>Sprint SAUR</b>	<b>15H26</b> <b>15H30</b>
0,0	166,0	<b>SARZAU - ARRIVEE (après 5 tours de 9,500 km)</b>		<b>16H29</b> <b>16H34</b>

# PROFIL DU PARCOURS

## PROFIL DE LA COURSE EN LIGNE + LE CIRCUIT FINAL



## PROFIL DU CIRCUIT FINAL



DENIVELE POSITIF TOTAL : 1320 mètres

DENIVELE POSITIF SUR LE PARCOURS EN LIGNE : 840 mètres

DENIVELE POSITIF SUR LE CIRCUIT FINAL : 480 mètres (5 x 96 m / tour)

# L'ORGANISATION



## COMPOSITION DU BUREAU DU CLUB ORGANISATEUR

Le Vélo Sport de Rhuys (Route, BMX) – 69ème année d'existence

<b>Président</b>	LAPPARTIENT Jérôme – <a href="mailto:jerome.lappartient@wanadoo.fr">jerome.lappartient@wanadoo.fr</a>
<b>Vice président</b>	ROBIC Yann – <a href="mailto:yannrobic@wanadoo.fr">yannrobic@wanadoo.fr</a>
<b>Secrétaire gal</b>	LE GAC Lionel
<b>Secrétaire adjoint</b>	MOUSSET Jacques
<b>Trésorière gale</b>	CHEURET Céline
<b>Trésorière adjointe</b>	GUILLEMOT Mylène
<b>Membres</b>	HINDRE Céline JACOB Christian LAPPARTIENT Stéphanie LESUEUR Lionel – <a href="mailto:lesueur.lionel@orange.fr">lesueur.lionel@orange.fr</a>

## CONTACT DES PRINCIPAUX RESPONSABLES DE L'ORGANISATION

PRESIDENT DE L'ORGANISATION – COURSE – PROTOCOLE – Jérôme Lappartient : 06.03.35.46.53 – [jerome.lappartient@wanadoo.fr](mailto:jerome.lappartient@wanadoo.fr)  
RESPONSABLE SECURITE – Lionel Lesueur : 06.09.56.22.50 – [lesueur.lionel@orange.fr](mailto:lesueur.lionel@orange.fr)  
ACCUEIL VIP – Sylvie Burguin : 06.98.63.70.20 – [guy.seveno@gmail.com](mailto:guy.seveno@gmail.com)  
DECLARATION PREFECTORALE – Lionel Lesueur : 06.09.56.22.50 – [lesueur.lionel@orange.fr](mailto:lesueur.lionel@orange.fr)  
LOGISTIQUE DEPART – Dominique Trémaudan : 06.09.23.92.28 – [dtremaudan.artisan@wanadoo.fr](mailto:dtremaudan.artisan@wanadoo.fr)  
LOGISTIQUE ARRIVEE – Yannick Guéguen : 07.76.32.52.23 – [ygueguen@centreculinaire.com](mailto:ygueguen@centreculinaire.com)  
PILOTES – Vincent Gloaguen : 06.87.37.68.88 – [vincentgloaguen@orange.fr](mailto:vincentgloaguen@orange.fr)  
RADIO TOUR – Joseph Lappartient : 06.14.34.35.78 – [jo.lappartient@wanadoo.fr](mailto:jo.lappartient@wanadoo.fr)  
PRESSE & RELATIONS EQUIPES – Guy Séveno : 07.51.67.75.72 – [guy.seveno@gmail.com](mailto:guy.seveno@gmail.com)  
REPROGRAPHIE – PERMANENCE – Yann Robic : 06.89.56.01.75 – [yannrobic@wanadoo.fr](mailto:yannrobic@wanadoo.fr)  
RESTAURATION BENEVOLES – Christian Jacob : 06.31.34.39.50 – [christian.jacob669@orange.fr](mailto:christian.jacob669@orange.fr)  
SECURITE EN COURSE & SIGNALEURS – Thierry Jambou : 06.78.29.29.15 – [jth@wanadoo.fr](mailto:jth@wanadoo.fr)  
SECRETARIAT GENERAL – Lionel Le Gac : 06.38.43.47.26 – [lionel.legac@gmail.com](mailto:lionel.legac@gmail.com)  
TRESORERIE – Mylène Guillemot : [myl.guillemot@gmail.com](mailto:myl.guillemot@gmail.com)  
STAGIAIRE EVENEMENTIEL – Camille VINCE : 06.73.15.30.56 – [camille.vince56@laposte.net](mailto:camille.vince56@laposte.net)

# L'ORGANIGRAMME



## L'EQUIPE ORGANISATRICE

### Président de l'organisation : Jérôme LAPPARTIENT

Stagiaire	Camille VINCE	Restauration	Christian JACOB
Relations équipes	Guy SEVENO	Hébergement	Stéphanie LAPPARTIENT
Relations arbitres	Guy SEVENO	Accueil VIP	Michelle LAPPARTIENT
Relations presse	Guy SEVENO		Sylvie BURGUIN
Permanence sportive	Yann ROBIC	Fléchage/Défléchage	Marcel LAURENT
Responsables pilotes	Vincent GLOAGUEN		Jacques MOUSSET
Speaker officiel	Jean GILLET	Régulation départ	Jean-Pierre LE GOFF
Speaker radio tour	Joseph LAPPARTIENT		Jean LE FLOC'H
Médecin	Dr. Pierre-Yves TREGUER		Jean-Yves L'HARIDON
Photo-finish	STS / Henri LAFARGUE		Dominique LORIC
Saisie classements	STS / Henri LAFARGUE		Jean-Luc ISTIN
Ardoisière	Aurélie ROBIC	Soutien logistique	Communes de Arzon et de Sarzeau
Photographe officiel	Bruno PERREL	Live streaming course	TSL / Patrick MAIGNAN
Radio/Assistance	Christian MEHEUT (VITTA)	Sonorisation	Acty'Service / Franck VOGT
	François LARVOR	Sécurité	Lionel LESUEUR
Infos course-podium	Louis EVANNO		Thierry JAMBOU
	Yves-Marie EVANNO	Responsable sécurité	Lionel LESUEUR
Sites et logistique	Dominique TREMAUDAN	Responsable signaleurs	Thierry JAMBOU
	Yannick GUEGUEN	Déclarations officielles	Lionel LESUEUR
Site de départ	Dominique TREMAUDAN	Voiture pré ouverture	Jean ROBIC
	Jacques MOUSSET	Fourgon balai	Marcel LAURENT
	Christian JACOB	Représentant de la FFC	Ludovic SYLVESTRE (Vice-président, président commission nationale route)
Site d'arrivée	Yannick GUEGUEN		
	Lionel LESUEUR		
	Marcel LAURENT		

## LE COLLEGE ARBITRAL

Président du jury	Jean-Marc PERROT	Commissaire moto 1	Ludovic JOUAN
Commissaire 1	Régis BOSQUET	Commissaire moto 2	Claude GODIN
Commissaire 2	Mickaël ROUZIÈRE	Juge à l'arrivée	Christophe LE DASTUMER
Président du jury course d'attente	Romain LE LIEVRE		

## VOITURES, CHAUFFEURS et PASSAGERS

Direction	Vincent GLOAGUEN / Jérôme LAPPARTIENT / Invités	Informations course	Eric NAËL
		Arbitre avant	Philippe MICHELOT / Ludovic JOUAN
Président du jury	Arnaud ROBIN/ Joseph LAPPARTIENT/ Jean-Marc PERROT	Arbitre arrière	Patrick BERET / Claude GODIN
Arbitre avant	Julien GLOAGUEN / Régis BOSQUET	Ardoisier	Dominique TREMAUDAN (VSR)
Arbitre arrière	Ludovic MAINGUY/ Mickaël ROUZIÈRE	Photographe	Bruno GILLET / Bruno PERREL
Juge à l'arrivée	Arnaud LE MEYEC / Christophe LE DASTUMER	Guidage circuit	Thierry JAMBOU (VSR)
Invités	Lionel LE GAC + Invités	Moto caméra 1	Marc LEFORESTIER / TSL
Médecin	Arnaud LE PALLEC & Dr. Pierre-Yves TREGUER	Moto caméra 2	Sylvain RONDOUIN / TSL
Assistance neutre 1	Christian MEHEUT & Hervé LE MEYEC (méca.)	Sécurité (tous ABEC)	Jean Gildas TOUZE/ Sylvain ROHEL
Assistance neutre 2	François LARVOR & Nicolas LE MEYEC (méca.)		J.J AUFFRED/ Joël COUDERT/ David DENIS/ Jean-Yves FLEJO/ Gilles GREVELLEC/ Lucien JALU/ Didier JULE / Philippe LAUDREN/ Joseph LAPPARTIENT/ Jean-Marc LE METAYER/ Alex LE CADRE/ Maurice PIHAIN/ Gérard LE CORRE/ Bruno RICHARD/ Stéphane BOUBLI/ Dominique ROLLAND/ Xavier LOMENECH/ Ronny LEVRAY/ André LENOUEV Jacques RUSQUET/ Mickaël SIMON/ Yvonnick TREHIN/ Audrey BROUSSOT/ Christian LE BELLEGO
Assistance neutre 3	Carole DAGORNE & Sébastien RIO (méca.)		
Ambulance (2)	TAXIS ET AMBULANCES DE RHUYS		
Pré ouverture	Jean ROBIC		
Ouverture	Frédéric MADEC		

## PILOTES MOTOS et PASSAGERS

# LES PERMANENCES



## PERMANENCE DE DEPART

ARZON – PORT DU CROUESTY – MAISON DU PORT (près Office de tourisme)  
Salle principale

### Ouverture de la Permanence :

Samedi 19 septembre de 16H00 à 19H00  
Dimanche 20 septembre de 10H30 à 12H30

### Distribution des pièces officielles aux équipes, confirmation des partants :

Samedi 19 septembre de 16H30 à 17H45

### Réunion des directeurs sportifs :

Samedi 19 septembre à 18H00 au même endroit

## PERMANENCE D'ARRIVEE – SALLE DE PRESSE – LOCAL DU CONTRÔLE ANTIDOPAGE

SARZEAU – RUE DE LA MADELEINE (derrière le podium protocolaire) –  
LOCAUX DE GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION

Sur le côté droit dans le sens de la course

Ouverture : de 15H30 à 18H00



# POINTS PARTICULIERS

Le parcours du « Tour de Rhuy », long de 166 km (voir détails sur l'itinéraire-horaire) est constitué d'une partie en ligne de 118,500 km à travers les cinq communes de la Presqu'île de Rhuy, Le Hézo et Surzur puis de 5 tours d'un circuit de 9,500 km à Sarzeau soit 47,500 km.

## PASSAGES DELICATS

- > Km 10,5 : Virage à gauche et passage rue étroite dans Sarzeau (longueur 100m)
- > Km 16,3 : Passage étroit sur le pont du Lindin, commune de Sarzeau
- > Km 22,3 : Rétrécissement dans le village de Béninze, commune de Arzon
- > Km 23,8 : Gauche – Droite dans le village de Kerners, commune de Arzon
- > Km 24,5 : Ralentisseur prononcé dans la rue du Rédo
- > Km 41,6 : Présence d'îlots directionnels dans le village du Poulhors sur D199
- > Km 51,0 à 52,8 et Km 60,7 à 62,5 : 4 rétrécissements ponctuels de la chaussée dus à la présence d'îlots de type chicanes, commune de Le Tour du Parc
- > Km 78,4 à 79,3 : Traversée de Surzur comprenant des aménagements de voirie urbaine et des rétrécissements
- > Km 85,3 : Virage serré à gauche dans Le Hézo, à côté de l'église
- > Circuit final, 200 m après la ligne d'arrivée : présence de bordures en granit formant des jardinières en bord de chaussée de chaque côté

## CHAUSSEES DEFORMEES SUR LES TRONCONS KILOMETRIQUES SUIVANTS

- > Km 72,6 à 77,8
- > Km 80,3 à 83,7
- > Km 85,0 à 85,5
- > Km 97,5 à 101,1



- La sécurité est assurée sur le parcours en ligne par environ 180 signaleurs à pied dans les différentes communes traversées, et neuf à moto par l'Association Bretonne d'Encadrement des Courses Cyclistes (ABEC).
- Sur le circuit final de Sarzeau, quarante-cinq signaleurs à pied seront à poste fixe et les motards sécurité de l'ABEC continueront de précéder les différents groupes.
- Un dispositif ambulant avec voiture en pré ouverture et voiture ouvreuse, ainsi qu'un véhicule balai, est mis en place pendant toute la durée de l'épreuve.
- Une voiture médecin et deux ambulances suivront la course sur la partie en ligne.
- Les organisateurs demandent à toutes les personnes pilotant en course de respecter impérativement les règles de prudence et le code de la route tout au long de la course.
- Toutes ces personnes seront obligatoirement titulaires d'une licence 2020 de la FFC en cours de validité.
- L'organisation rappelle également aux arbitres du jury que la Loi française impose l'utilisation de la ceinture de sécurité en toute circonstance à bord d'un véhicule.
- La course emprunte la R.D.780 (axe principal de la Presqu'île de Rhuys) à cinq reprises :
  - Km 0 au Km 2,4 = 2,4 Km
  - Km 19,4 au Km 21,3 = 1,9 Km
  - Km 25 au Km 28,7 = 3,7 Km
  - Km 36 au Km 38 = 2 Km
  - Km 105,5 au Km 106,8 = 1,3 Km

Plusieurs cisaillements de la R.D.780 se feront également sur des carrefours giratoires.

- Les organisateurs font le maximum pour assurer la sécurité sur l'ensemble du parcours, et appellent à la plus grande prudence et au respect du code de la route, des consignes des forces de Gendarmerie, des signaleurs à moto et à pied. Ce dimanche 20 septembre, les routes seront encore bien fréquentées.
- Sauf indications contraires de l'organisation, les giratoires doivent être pris par la droite sous peine de mise hors course immédiate par le jury des arbitres.

## HÔPITAL

### **CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE (Hôpital Chubert)**

20, Boulevard Maurice Guillaudot (près de la gare SNCF) – B.P. 70555 – 56017 VANNES CEDEX  
Tél. : 02.97.01.41.41 (accueil) – 02.97.01.41.30 (urgences)

## MESURES SANITAIRES COVID-19

**Le port du masque est obligatoire** sur l'ensemble des sites de l'épreuve, des opérations préparatoires et protocolaires. Les selfies ainsi que les signatures sont interdits. Veillez à utiliser une solution hydro-alcoolique ou à vous laver les mains régulièrement.

# REGLEMENT PARTICULIER



## ARTICLE 1. ORGANISATION

Le « 33ème Tour de Rhuy's » est organisé par l'association « Vélo Sport de Rhuy's », qui en assure également le contrôle technique, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.). Il se dispute le dimanche 20 septembre 2020.

## ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

Elle est inscrite au calendrier route Elite de la Fédération Française de Cyclisme. L'épreuve est classée 1.12.1 (Elite nationale). Conformément au règlement FFC, elle attribue les points prévus au barème du classement national par points route Homme. Le 33ème Tour de Rhuy's constitue la quatrième manche et finale de la Coupe de France des clubs de nationale 2.

## ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément au règlement de la FFC, l'épreuve est ouverte aux coureurs de 1ère et 2ème catégories. L'engagement individuel n'est pas autorisé. Conformément au règlement de la Coupe de France des clubs de Nationale 2, chaque équipe présentera 6 coureurs au maximum.

## ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient le samedi 19 septembre 2020 de 16H00 à 19H00 et le dimanche 20 septembre 2020 de 10H30 à 12H30, sur le site de départ à la Maison du Port du Crouesty à Arzon, à côté de la ligne de départ. La confirmation des partants, le retrait des dossards et des plaques de cadre par les responsables d'équipe se fait à la permanence le samedi 19 septembre de 16H30 à 17H45. La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence de la direction de l'épreuve et des membres du Collège des arbitres, est fixée à 18H00 le samedi 19 septembre 2020 et aura lieu à l'intérieur de la Maison du Port. La permanence d'arrivée se situera dans les locaux de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, à hauteur de la ligne d'arrivée, derrière le podium protocolaire. Elle sera ouverte de 15H30 à 18H00.

## ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.550 Mhz. Les liaisons radio sont assurées par la société VITTA.

## ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré au moyen de deux voitures de la société VITTA et d'une autre du club EC Pluvignoise. Ces trois véhicules disposent d'un mécanicien à bord.

## ARTICLE 7. RAVITAILLEMENT

La distance du parcours en ligne étant de 118,500 km, l'organisateur n'a pas prévu de zone de ravitaillement fixe. Sur le circuit final, il sera possible de ravitailler avant et aussitôt après la ligne d'arrivée jusqu'à deux tours de l'arrivée (19 km), sauf autre décision prise par le jury. Ce ravitaillement pied à terre sera effectué par le personnel d'accompagnement des équipes. En dehors, il sera permis depuis les voitures des directeurs sportifs dans les conditions prévues par la réglementation FFC et le collège arbitral.

## ARTICLE 8. ARRIVÉE

L'arrivée est jugée sur un circuit de 9,500 km à parcourir cinq fois. Afin d'éviter les interversions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés. Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le jury des arbitres, après consultation de l'organisateur.

## ARTICLE 9. DROITS ET DEVOIRS DES COUREURS

Conformément à l'article 2.3.011 du règlement FFC, la course étant disputée par équipe, le prêt ou l'échange de roues, de bicyclettes, l'attente d'un coureur lâché ou accidenté ne sera permis qu'entre coureurs d'une même équipe. Toute entraide mécanique entre coureurs d'équipes différentes entraîne leur mise hors course immédiate. La poussette est toujours interdite, sous peine de mise hors course. L'arrivée étant jugée sur un circuit de 9,500 km à couvrir 5 fois, l'entraide autorisée entre coureurs ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve. Tout coureur ou groupe situé à plus de 10' du groupe principal devra abandonner l'épreuve pour des raisons de sécurité. Le cas échéant, le collège des arbitres pourra demander aux coureurs doublés de quitter l'épreuve si la régularité de l'épreuve est menacée.

## ARTICLE 10. CLASSEMENT ANNEXE

Le classement annexe suivant sera disputé sur le 33ème Tour de Rhuys avec remise de prix au protocole :

Challenge SAUR des sprints intermédiaires qui se dispute sur huit sprints aux endroits suivants (cf. carte et itinéraire-horaire) :

Km 10,2 : Sarzeau - Ligne d'arrivée	Km 85,1 : Le Hézo
Km 26,3 : Arzon	Km 88,4 : Saint-Armel
Km 51,8 : Le Tour du Parc	Km 112,9 : Saint-Gildas-de-Rhuys
Km 78,8 : Surzur	Km 118,5 : Sarzeau - Ligne d'arrivée

Les trois premiers coureurs classés marquent respectivement 4, 2 et 1 pt.

Les coureurs sont départagés au classement général en fonction des critères suivants par ordre de priorité : plus grand nombre de victoire dans un sprint intermédiaire SAUR puis meilleure place à l'arrivée.

Seuls les coureurs ayant terminé l'épreuve figurent au classement général du Challenge SAUR.

Le vainqueur est récompensé lors de la cérémonie protocolaire.

Les trois premiers coureurs au classement général reçoivent respectivement 150 – 100 – 50 € de l'organisation.

Le vainqueur de chaque sprint intermédiaire SAUR reçoit également 20 €.

Chaque sprint sera annoncé par un panneau à 1000 m puis deux sur la ligne.

Conformément à l'article 6 du règlement général de la Coupe de France, le vainqueur de ce classement annexe se voit attribuer 5 points au classement de la Coupe de France N2.

## ARTICLE 11. PROTOCOLE

Dans le respect de l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

- Les trois premiers de l'épreuve
- Le premier coureur espoir (né entre le 1er janvier 1998 et le 31 décembre 2001)
- Le premier coureur de la 2ème catégorie
- Le lauréat du classement général du Challenge SAUR des sprints intermédiaires
- Le coureur Morbihannais\* le mieux classé à l'issue de l'épreuve
- Le coureur Breton\* le mieux classé à l'issue de l'épreuve
- Le lauréat du prix spécial « Eco-Cyclo » décerné par un jury spécifique
- Les trois premières équipes au classement général final de la Coupe de France de nationale 2 FFC

\* de nationalité française licencié, résident ou né en Morbihan/Bretagne

Les coureurs se présenteront dans un délai de dix minutes maximum après leur arrivée.

## ARTICLE 12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation antidopage Française s'applique aux dispositions du contrôle antidopage.

Le contrôle antidopage a lieu dans les locaux de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, à Sarzeau, derrière le podium arrivée.

## ARTICLE 13. PRIX

Les prix suivants (1 220 euros) sont attribués aux vingt-cinq premiers coureurs classés :

1er	197	6ème	85	11ème	37	16ème	14	21ème	11
2ème	146	7ème	73	12ème	30	17ème	14	22ème	9
3ème	122	8ème	61	13ème	24	18ème	14	23ème	9
4ème	110	9ème	49	14ème	18	19ème	12	24ème	9
5ème	98	10ème	43	15ème	15	20ème	11	25ème	9

## ARTICLE 14. PENALITES

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

## ARTICLE 15. COUPE DE FRANCE DES CLUBS DE N2

Le Tour de Rhuys entre dans le champ d'application du règlement spécifique 2020 de la FFC relatif à la Coupe de France des clubs de nationale 2, disponible sur le site [www.fcc.fr](http://www.fcc.fr).

Tout litige sera tranché par le jury des arbitres en concertation avec le responsable de la commission route, Ludovic Sylvestre, et les services fédéraux.

# LES EQUIPES ENGAGEES

## DIVISION NATIONALE 2



**C'C CHARTRES  
CYCLISME**



**ORLEANS LOIRET  
CYCLISME**



**CR4C  
ROANNE**



**CYCLO CLUB  
PERIGUEUX DORDOGNE**



**ES TORIGNY  
CYCLISME**



**LA ROCHE SUR YON  
VENDEE CYCLISME**



**LES SABLES  
VENDEE CYCLISME**



**MARTIGUES SPORT  
CYCLISME**



**PARIS CYCLISME  
OLYMPIQUE**



**TEAM BRICQUEBEC  
COTENTIN**



**TEAM CYCLISTE  
AZUREEN**



**TEAM MACADAM'S  
COWBOY**



**UNION CYCLISTE  
CHOLET 49**



**UNION VELOPEDIQUE  
DE LIMOGES 6-TEAMU 87**



**US STE AUSTREBERTHE  
PAVILLY BARENTIN**



**VCA ST QUENTIN**



**VC VALX EN VELIN**



**VCU SCHWENHEIM**



**VÉLO CLUB  
DE TOUCY**



**VÉLO SPORT  
VALLETAIS**



**WB FYBOLIA  
LOCMINÉ**

# PALMARES DE L'EPREUVE



Année	Départ	Arrivée	Distance	Moyenne	Partants	Vainqueur	2ème	3ème	1er 2 / Reg / J
1987	Arzon	Sarzeau			88	Y LE CORRE CC PLANCOET	D RIVIER VELOCE VANNETAIS	P GUEGAN VELOCE VANNETAIS	
1988	Arzon	Sarzeau				G BIGOT US CRETEIL	G DANO ASK HENNEBONT	S CORLAY VCP LORIENT	
1989	Arzon	Sarzeau				R COQUEN ASK HENNEBONT	S LAUNAY VELOCE VANNES	S CORLAY VCP LORIENT	S VOLANT VS RHUYS
1990	NON ORGANISEE								
1991	Arzon	Sarzeau	111,000	41,52	91	R CADOU AC TREGUNC	P GUEGUAN VELOCE VANNETAIS	JF RIVIER MCC PAYS AVEN	P GUEGAN VELOCE VANNES
1992	Sarzeau	Arzon	114,000	38,42	115	E LE BRETON VC PONTIVY	H GUILLAUME VC PONTIVY	C MASSE VS QUIMPER	N FILLAUD VC LUCEEN
1993	Arzon	Sarzeau	111,000	37,36	160	C MASSE VS QUIMPER	R MEREL US SAINT HERBLAIN	H GUILLAUME UCK VANNES	E LE SCIELLOUR EC EVEL
1994	Sarzeau	Arzon	117,000	42,92	127	R COQUEN ASK HENNEBONT	G LE RET UC AURAY	M FEIPERER ASPTT ST BRIEUCC	G LE RET UC AURAY
1995	Arzon	Sarzeau	122,000	43,69	142	S ROSELIER ASK HENNEBONT	S GICQUEL COC FOUGERES	C MALHERBE UC JOSSELINE	Y NEVO VC LOUDEAC
1996	Sarzeau	Arzon	117,000	41,12	70	F PELTIER ASK HENNEBONT	P MOORE CC BLAVET	R COQUEN ASK HENNEBONT	C JICQUIEAU VS RHUYS
1997	Arzon	Sarzeau	123,000	43,83	151	B REDONDO UCK VANNES	P LEGREE UCL HENNEBONT	M CLAIN UC LIANCOURT	M GRIGOLETTO VC PONTIVY
1998	Sarzeau	Saint Gildas de Rhuy's	128,700	42,09	162	F PELTIER ASK HENNEBONT	A HUE COC FOUGERES	S HERIQUET UCL HENNEBONT	E BERTHOU BIC 2000
1999	Le Tour du Parc	Arzon	128,000		98	T WASZKIEWICZ US PONTCHATEAU	S LE GUELVUIT ASK HENNEBONT	D RYO VELOCE VANNES	
2000	Saint Armel	Sarzeau	127,500	41,62	114	Y MARIE US LA GACILLY	E GICQUEL ASK HENNEBONT	P LE BARBIER VC DINAN	A LE BOULANGER VS RHUYS
2001	Saint Gildas de Rhuy's	Le Hézo	120,600	40,88	84	R COQUEN ASK HENNEBONT	A ABBE UC LAMBALLE	P LE BARBIER ASK HENNEBONT	A ABBE UC LAMBALLE
2002	Arzon	Saint Armel	120,100		120	D LE ROCH VC PONTIVY	F LUBERT ASK HENNEBONT	A PRESSE AVEL VOR EXTREME	
2003	Sarzeau	Saint Gildas de Rhuy's	120,700		76	J HERVIO OC LOCMINE	D JEGO EC QUEVEN	A HOUSSIN HENNEBONT CYCL.	A LE GALUDEC VELOCE VANNETAIS
2004	Le Hézo	Le Tour du Parc	125,900	43,61	100	D JEHANNO EC QUEVEN	D CORFMAT OC LOCMINE	N ETIENNE VELOCE VANNES	D LAPPARTIENT VS RHUYS
2005	Saint Armel	Sarzeau	124,600	43,92	89	D LE ROCH AC LANESTER 56	J POTTIER ASPTT RENNES	J OZOLS UCK VANNES	JB HEDAN SC MALESTROIT
2006	Saint Gildas de Rhuy's	Arzon	125,500	43,20	100	C MAHE BIC 2000	S ABADIE OC LOCMINE	F LANCON UCK VANNES	J LORIC OC LOCMINE
2007	Sarzeau	Le Hézo	124,600	42,89	98	J SIMON SUPER SPORT 35	F LANCON UCK VANNES	T MACE VENDEE U	X TREHIN EC EVEL - BAUD
2008	Le Tour du Parc	Saint Armel	127,800	43,98	67	R LE GOFF AC LANESTER 56	P PAYEN US LA GACILLY	A MADEC COTE D'ARMOR C.	F LE COGUIC (J) VC PONTIVY
2009	Arzon	Saint Gildas de Rhuy's	128,500	43,80	99	S LE VESSIER VC PONTIVY	F SCHMIDT COTE D'ARMOR CYC.	L PICHON VCP LORIENT	F LE COGUIC (J) VC PONTIVY
2010	Le Hézo	Sarzeau	128,000	43,07	66	F LANCON BIC 2000	S VILCHEZ VC PONTIVY	L POILVET UC BRIOCHINE	S TANGUY VC PONTIVY
2011	Saint Armel	Arzon	159,000	43,16	63	A TULIK VENDEE U - PDL	F MALLEGOL BIC 2000	F LANCON BIC 2000	S MARTIN SOJASUN ESPOIR
2012	Saint Gildas de Rhuy's	Le Tour du Parc	158,000	45,43	57	V RAGOT VCP LOUDEAC	J JEGOU BIC 2000	F SEIGNEUR ASPTT RENNES	M LE GAL AC LANESTER 56
2013	Sarzeau	Saint Armel	154,000	43,007	59	M CAM BIC 2000	R DEQUIPPE UC NANTES ATL.	R GUYOT VENDEE U - PDL	S BOURGOUGNON AC BREVENOIS
2014	Saint Armel	Sarzeau	165,000	45,51	126	L TELLIER VCP LOUDEAC	P MARCEL MILLET AC BISONNTIN	V GOUSSET CM AUBERVILLIERS	C RUSSO CHARVIEUX CHAVAGNE
2015	Le Tour du Parc	Saint Gildas de Rhuy's	154,000	43,01	106	T FERASSE UC NANTES ATL	B LE MONTAGNER UC NANTES ATL.	R CARDIS VENDEE U - PDL	N PRIMAS TEAM PAYS DE DINAN
2016	Saint Gildas de Rhuy's	Le Tour du Parc	135,000	44,22	48	J MOTTIER VCP LOUDEAC	C MARY SOJASUN ESPOIR	M JEANNES LEUCEMIE ESPOIR	C GAUVIN TEAM SOJASUN
2017	Saint Armel	Arzon	144,000	44,69	109	L.TELLIER VCP LOUDEAC	T. POUGET LAVAL CYCLISME 53	Y GUYOT EC ARMEE TERRE	JL LE NY OC LOCMINE
2018	Le Tour du Parc	Sarzeau	145,000	45,35	133	C. ORCEAU VENDEE U	D. RIDEL US SAINT HERBLAIN	C. PATOUX VCP LOUDEAC	H CHANDEMERLE VC QUINTIN
2019	Arzon	Saint Gildas de Rhuy's	144,000	44,45	144	M. GAILLARD VENDEE U	L. DANES UC Nantes Atlantique	M. JEANNES HENNEBONT C.	C. POIRIER OC LOCMINE

## UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL A PRESERVER

### RAPPEL DE L'ARTICLE 2.2.025 DU REGLEMENT FFC :

*« Il est interdit aux coureurs de se débarrasser sans précaution d'aliments, de musettes, de bidons, de vêtements, etc. en quelque lieu que ce soit ».*

### PRIX DU DOSSARD VERT

Récompense donnée lors de la cérémonie protocolaire au coureur dont le comportement écoresponsable en course aura été le plus marquant (depuis 2010).

**Continuons de faire évoluer les mentalités  
pour tendre vers des comportements irréprochables !**



# LES PARTENAIRES



## ORGANISATEURS OFFICIELS



## PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



LE TOUR DU PARC

SAINTE-ARMEL

LE HEZO

## PARTENAIRES PRIVES



SARZEAU CARRIERES ET MATERIAUX



SUPER U Sarzeau

